



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

TROISIÈME PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme dissoute:
Goektex SA, en liquidation, Genève
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée générale
3. Date: 09.10.2017
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **20.11.2017**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Goektex SA, 31, Quai du Mont-Blanc, 1201 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude de MMes Emmanuelle Eardley-Mossaz & Guillaume
Chappuis
1204 Genève

03821577



Freitag - Vendredi - Venerdì, 20.10.2017, No 204, Jahrgang - année - anno: 135

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)